



Trait d'Union

Le journal
de l'UNEF Paris IV (AGEPS) et de l'UNEM

Numéro 16
Octobre 2000

PARIS IV BRULE-T-IL ?

Ça y est, c'est la rentrée ! Et de mémoire de militant, **jamais rentrée ne fut aussi catastrophique**. Et vous êtes nombreux à partager ce constat : absence d'informations claires sur les modalités des épreuves de juin et surtout de septembre dans de nombreuses UFR (notamment les Lettres), problèmes dans les convocations, retards dans les résultats d'examens, étudiants qui ont pris des modules qui ne font pas partie des maquettes, arborescences informatiques erronées, difficultés pour se réinscrire, pas de relevés de note, TD surchargés dans les TD de CAPES et d'Agreg, accueil glacial dans (certaines) UFR et (certains) services centraux, etc. **Des représentants de l'UNEF Paris-IV, membres des conseils centraux, ont soulevé une grande partie de ces points lors du conseil d'administration du 22 septembre 2000, ainsi que lors d'un rendez-vous pris avec Monsieur le président Molinié.** Les réponses étaient les mêmes^o : " l'université est consciente des problèmes, et elle fait de son mieux ". L'UNEF Paris-IV doit bien l'admettre, **si la Sorbonne coule, c'est parce que " la réforme Bayrou /UNEF-ID " (Molinié dixit lors du Conseil d'Administration du 22/09/2000), qui impose la semestrialisation, marche sur la tête.**



Semestrialisation: un an, ça suffit !

Quand on disait que la semestrialisation impliquait un découpage artificiel des enseignements (notamment en Histoire où les enseignants ont souvent, et nous les soutenons, triché avec la réforme, en liant les modules d'un semestre sur l'autre, ce qui pose cependant

Pour acheter et vendre des livres d'occasion sans se faire arnaquer
**BOURSE AUX LIVRES DE L'UNEF à
CLIGNANCOURT et MALESHERBES**

Dépôt des livres: dès maintenant au local UNEF. Vente: à partir du lundi 23 octobre.
(Attention: Il n'y a ni dépôt ni vente en Sorbonne)

des problèmes aux étudiants qui viennent d'UFR totalement semestrialisées), la suppression cette année du nombre de modules (même si la question se pose de maintenir des enseignements sans aucun étudiant inscrit dans les cours, et oui, ça existe...), personne ne nous croyait, et pourtant.... De plus, ce qui est bien avec cette réforme, c'est qu'on trouve tous les jours de nouveaux problèmes. On savait que la semestrialisation, mathématiquement, multipliait par deux la durée des examens, puisque la session de janvier est une vraie session qui oblige à la mise en place d'épreuves dans toutes les matières sur une durée de 3 semaines ; alors que les partiels concernaient moins d'étudiants et pouvaient être dilués de janvier à mars, ce qui posait moins de problèmes de locaux par exemple. Ainsi, pour l'année 2000-2001, le calendrier prévoit à peu près 10 semaines d'examens et 26 semaines de cours, (même si en réalité on approchera plus de 13 semaines d'examens et 24 de cours). Ce qui implique plus de bachotage, plus de copies à corriger, plus de jurys à réunir, etc. Et quand les jurys (au hasard) de lettres ne se sont pas réunis, les étudiants en Histoire qui ont des modules libres de Lettres ne peuvent passer devant leurs jurys. Et ce que l'on appelle l'effet "boule de neige" se met en place. Si on prend du retard en janvier, on est à la bourre en juin, et carrément à la rue en septembre. Et il ne risque pas d'y avoir grand monde pour gérer les examens de janvier 2001...

Le 06 octobre, notre représentant à une réunion (qui rassemblait les principaux responsables administratifs de l'université, mais aucun autre représentant étudiant) a été abasourdi de constater que des cas particuliers de la session de juin n'étaient pas réglés, qu'il était le seul à savoir que la rentrée des Lettres Modernes était reportée, et que personne n'avait de solution face à cette situation. A part serrer les dents et penser à ce que l'on ferait à Bayrou où à un élu de l'UNEF-ID s'ils s'étaient pointés à la réunion, personne n'avait de solution... Bref, aujourd'hui, plus personne ne se souvient que tous les élus enseignants, et tous les élus administratifs de notre université, qui râlent aujourd'hui, ont voté cette réforme. Seuls les élus de l'UNEF Paris-IV avaient voté contre, pensant que ce seraient les étudiants qui régleraient la note, ce qui est le cas. C'est pourquoi nous l'avons mauvaise, car c'est triste de voir une université que nous apprécions s'enfoncer jour après jour, car personne n'a le courage de remettre publiquement en question cette réforme... Nous avons besoin de vous pour recenser plus précisément les problèmes, UFR par UFR, cycle par cycle. Et si vous connaissez des situations inextricables, contactez-nous.

Vous allez sans doute nous dire : pourquoi ce sectarisme, cette haine, envers l'UNEF-ID ? Après tout, ils ne font de mal à personne, on ne les voit que deux fois par an, (voire moins dans les conseils, mis à part des repentis à qui nous avons pardonné...). Ils encaissent des chèques en juillet, promettent Le Monde à 5 Francs, des photocopies, des places de théâtre, et des dérogations pour faire son DEUG en 6 ans. Cependant, cette machine électorale (même si elle a perdu les élections des conseils centraux de 1999 et d'UFR de 2000), a lancé une OPA sur la direction nationale de l'UNEF, et annoncé " *la réunification du mouvement étudiant* " pour créer, comme disent les mauvaises langues, une jeune gauche plurielle syndicale qui aurait comme mission d'assurer la paix dans les facs jusqu'aux élections présidentielles. Mais attention, c'est peut-être de la calomnie... L'UNEF Paris-IV a fait le choix de refuser ce processus, considérant que l'unité se construit sur le terrain, et pas dans les cabinets ou dans le café qui jouxte le ministère des transports et celui de la formation professionnelle... Les étudiants n'ont rien à gagner dans la naissance d'une organisation dont les deux seules idées sont la codirection des universités (il est évident que des étudiants gérant l'aide sociale et les subventions associatives, sans contrôle, sont incapables de malversations...), et l'allocation d'études pour tous (ou vote pour moi et je te promets 5000 Francs par mois). Cette promesse ne repose sur aucun argumentaire sérieux, et personne ne sait comment l'UNEF-ID va en obtenir la mise en place. En menaçant Jospin de lancer un grand mouvement de grève ? De toute façon, vous n'en entendrez plus parler avant les prochaines élections du CROUS...

Nous vous reparlerons de cette réunification par la suite, car si nous faisons le choix de l'indépendance, et rejetons ce processus, plus que jamais nous aurons besoin de vous, de votre soutien. Il nous sera difficile de lutter, sans vous, contre de telles machines électorales. N'hésitez pas, en tout cas, pour tout problème de rentrée, à nous contacter. Nous sommes plus que jamais motivés pour nous battre. Et vous ?

Semestrialisation: autopsie d'une catastrophe qui n'a rien de naturel

Un des points de la désastreuse réforme Bayrou-Allègre-UNEF-ID, c'est la semestrialisation. L'UNEF a toujours combattu cette réforme, et notamment la semestrialisation, une aberration qui conduit à des difficultés sans nombre, et qui va à l'encontre des principes éducatifs les plus simples.

C'est mieux que si c'était pire ? Voire...

Certes, pour certaines matières, le découpage des programmes en deux n'est pas très perturbateur. En littérature française, par exemple, chaque semestre correspond à un certain nombre d'ouvrages. Dans ce cas, l'étude de chacun de ces livres ne nécessite pas la connaissance des précédents. Les choses ne sont pas si simples ailleurs. En histoire ou en géographie, par exemple, comment décider de couper un programme en deux, comment estimer que ce qui a été vu au début de l'année n'a plus lieu d'être à la fin, au nom de quel principe décider qu'il n'existe pas de continuité dans les faits ? Dans les cursus de langues, ainsi qu'en latin et en grec, comment imaginer un semestre de version et un semestre de thème, sans aucun retour sur la version ? Les inspirateurs de la réforme ont imaginé tout ça.

Une simplification ? Pas sûr... D'ailleurs, dans leur esprit, pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

Avant l'examen de janvier était un simple partiel, dont la note comptait dans le contrôle continu. Cela évitait bien souvent de devoir faire les devoirs pendant les heures de TD, les semestres étant très courts (un semestre fait 12 ou 13 semaines, c'est moins qu'un trimestre de lycée...). La conséquence ? Des devoirs sur table le samedi matin, beaucoup d'enseignants ne voulant pas, et c'est normal, priver leurs étudiants d'une heure de cours. Par contre, ce n'est pas très agréable pour les étudiants.

Cela n'est qu'anecdotique à côté des problèmes d'examens :

- une note du début de programme qui ne rattrape pas la note de fin de programme (les UE se compensent entre elles, mais les UE des deux semestres sont différentes... même si les enseignements de l'une se poursuivent dans l'autre. La logique ? A l'UNEF, nous la cherchons encore...)
- par conséquent, des étudiants qui ne comprennent pas pourquoi, s'ils ont échoué en janvier et réussi en juin à un même module, ils doivent repasser la partie de janvier. Car qui peut le plus peut le moins... Mais, à l'université, plus maintenant.
- les étudiants ne sont pas les seuls à ne pas comprendre. Les ordinateurs eux aussi ont du mal, et les secrétariats d'UFR d'autant plus.
- et puis, il y a la durée des épreuves... au lieu d'une session d'examen en juin, il y en a deux, de

Colère: On recrute les profs de lycée par petites annonces!

Trouvé sur un panneau d'affichage en Sorbonne

"Urgent / recherche vacataires /pour assurer des cours en Histoire-Géographie /(niveaux 2de/1ere) /au lycée de Taverny /accessible en RER / tél 01 39 60 18 50"

Alors que le nombre de postes au CAPES et à l'Agreg a baissé chaque année depuis 1997, soi disant pour des raisons démographiques, les lycées recrutent par petites annonces !

Evidemment, un vacataire payé à l'heure coûte moins cher qu'un titulaire recruté par concours.

Remarque: aucune qualification n'est exigée. La seule condition semble être de n'être ni certifié ni agréé

Au même moment, Messieurs Guyard et Durand viennent de faire un rapport à la demande du ministère (un de plus !) pour dire qu'on recrutait beaucoup trop de profs, surtout en Histoire-Géo.

C'est pour ça sans doute qu'on a recours aux petites annonces....

Nous suggérons à nos lecteurs, spécialement aux candidats aux concours, d'appeler au numéro indiqué pour dire leur façon de penser

taille équivalente... mais la session de septembre a toujours la même durée. La conséquence ? des épreuves réduites, des étudiants qui ne savent pas combien de temps durent leur épreuve, qui ne savent pas s'ils devront passer un écrit ou un oral, parfois même qui ne savent même pas sur quel programme ils seront interrogés.

- ... et il y a les convocations aux épreuves, illisibles (... quand elles arrivent et qu'elles sont justes... Mais pour savoir si elles sont justes, il faut souvent bien vérifier et ce n'est pas facile). Maintenant, les modules ont des codes. Avant, par exemple, le module de français n°101 s'appelait FR101. Maintenant, il s'appelle DLM 101 (Deug de Lettres Modernes 101 - sans précision de la matière). Le problème, c'est quand deux modules ont le même code. Ainsi, LA 205 (latin 205) est devenu DLM 205, et LF 205 (langue française 205) DLM 205 également. Comment s'y retrouver ? Avec de nouvelles lettres bien sûr, quand les UFR y pensent. Alors on rajoute un G qui signifie Grammaire, par exemple. Il n'y a pas que les étudiants qui font des confusions. Les UFR aussi.

Les solutions ? Combattre avec nous la semestrialisation.

Et, au quotidien, tout vérifier de ce qui nous est envoyé : convocations aux examens à confronter aux programmes (pour voir si on n'a pas oublié de vous convoquer à quelque chose que vous auriez dû passer - ça arrive), notes à aller voir UFR par UFR dès qu'elles arrivent, de façon à tout de suite le signaler quand la note n'apparaît pas alors que vous avez passé l'épreuve (alors il y a eu un problème, plus vous vous en apercevez tôt, plus il peut être réglé facilement) ; après avoir vérifié ses notes dans les UFR au fur et à mesure, les confronter avec les résultats reçus par courrier. Si une note n'apparaît pas ou si certaines ne correspondent pas avec ce que vous avez vu dans les UFR, il faut tout de suite s'en inquiéter).

Si c'est trop dur, si vous ne comprenez vraiment rien, si vous ne savez plus où vous adresser parce que vous avez l'impression d'être baladé d'un service à l'autre, venez nous voir. Les élus UNEF sauront toujours vous conseiller, et vous aider si c'est nécessaire.

Et, bien sûr, il s'agit maintenant de lutter pour que cette première année de la semestrialisation à Paris IV soit aussi la dernière, et que cette catastrophe ne se reproduise pas l'an prochain. Pour cela nous vous proposons de manifester l'opposition des étudiants victimes de la semestrialisation à son maintien.

***Signez et faites signer la pétition
Semestrialisation: un an, ça suffit !***

UNEF Paris IV (AGEPS) UNEM Sorbonne,

(Union nationale des Étudiants de France, Union nationale des Étudiants du Maroc)
le premier syndicat étudiant de Paris IV

14 élus aux conseils centraux, 37 élus d'UFR présents pour vous défendre

Pour tout problème (inscription, aide sociale, examen, droit au séjour...) n'hésitez pas à nous contacter: Sorbonne: au pied de l'esc.H, à côté du service des Bourses (salle 121), Clignancourt: à gauche en sortant des

Amphis, Malesherbes salle 113, tél. 01-40-46-32-27 (répondeur) <http://paris4.unef.org> (paris4@unef.org)

Exonération des droits d'inscription: ce qu'il faut savoir

Les droits d'inscription, c'est cher, et même de plus en plus cher. Mais tout étudiant a le droit de demander qu'ils lui soient remboursés, en raison de sa situation personnelle, par lettre au président de l'Université, en joignant tous les justificatifs nécessaires. D'après la loi, dix pour cent des étudiants non boursiers de chaque université peuvent être ainsi exonérés. C'est certes insuffisant, mais ça ouvre des possibilités, d'autant que beaucoup d'entre nous ne sont pas au courant (les 10% n'ont jamais été atteints à Paris IV... faute d'un nombre de demandes suffisant !). L'année dernière, l'UNEF a obtenu plusieurs dizaines d'exonérations.

Si, sans être boursier, tu es dans une situation délicate, il faut tenter ta chance, et très vite (ce sont les derniers jours pour le faire). La méthode la plus sûre est de passer au local de l'UNEF (Nous t'aiderons à présenter ta demande et la transmettrons. C'est la garantie qu'elle soit examinée et défendue)